

Image not found or type unknown



achat appartement promesse d achat non respectée

Par **edera**, le **13/02/2019** à **22:05**

bonsoir j ai signé une promesse d achat pour un appartement . je suis allé a la banque avec le compromis et le banquier a calculé le pret en fonction des chiffres inscrits sur le compromis .le pret m a ete accordé mais maintenant le notaire me reclame 5000 euro de plus .il n a pas pris en compte des honeraires de l agence . suis je droit de signer la vente(l argent a ete vité sur lr compte du notaire) au prix indique sur le compromis merci